
De: nathalie cevey ·
Envoyé: jeudi 6 mars 2025 16:04
À: enquetepublique
Objet: Opposition création crématorium
Pièces jointes: métrage sol devant maison .jpg; problème 1 suite.jpg; problème 1.jpg; problème 2.jpg; problème 4.jpg; montage.jpg

Bonjour,

Je vous écris pour m'opposer à la création du crématorium à Digne les Bains sur le stage Robert Gage.

J'habite la maison au 3 chemin des hautes Sièyes. La maison face au stade Robert Gage, côté cimetière, après les 2 passages à niveau du train des Pignes.

Problème n°1:

L'accès au crématorium a l'avenue de Verdun et remonte chemin des hautes sièyes.

Tout au long de ce trajet, malgré le souhait de la mairie de se positionner pour l'achat de certaines parcelles, il n'y aura jamais 6 mètres de large, c'est le minimum requis dans la loi pour en faire une route pour que 2 voitures se croisent et un trottoir.

La largeur de 3,50 mètres se retrouve dans beaucoup de routes départementales pourvues d'un marquage latéral et axial. Il existe aussi des routes départementales présentant une largeur de chaussée étroite d'à peine 5 mètres où il est difficile de se croiser.

En milieu urbanisé, les contraintes foncières conduisent à la construction de chaussée moins large. Dans ce cas, la largeur des voies de circulation est réduite à 3,25 mètres, voire 3 mètres. Ces largeurs sont également celles des voies se situant au droit d'un chantier. En ville, la pratique a été pendant longtemps d'avoir des largeurs de voie également de 3,50 mètres voire plus dans des belles avenues. Afin d'inciter les conducteurs à rouler moins vite, les largeurs de voie sont maintenant souvent réduite à 3,00, créant un effet paroi favorable au ralentissement souhaité du flux de circulation.

Plusieurs problèmes de sécurité surgissent depuis quelques années. Le premier est en relation avec la largeur des véhicules. En deux décennies, la largeur des voitures de tourisme (y compris les rétroviseurs) est passée en moyenne de 1,80 mètre à 2,20 mètres.

Ci joint vous trouverez des photos explicatives. Qui montrent clairement la dangerosité de l'accès à ce crématorium.

Problème n°2 :

L'entrée ou la sortie sur l'avenue de Verdun, reste un vrai défi pour tous les usagers. La mairie n'a ce jour aucun plan de modification de ce carrefour.

C'est déjà à ce jour un carrefour dangereux pour les automobilistes ainsi que pour les piétons.

La mairie ne peut pas à ce jour acquérir d'autres parcelles, cela n'appartient pas aux chemins de fer mais à des privés, qui refusent de vendre.

Voir photo

Problème n°3 :

Le chemin des Hautes Sièyes est traversé par 2 voies de chemin de fer (train des pignes).

Une voie en direction de Nice. Qui devrait être ouverte en 2026.

Une voie en direction de Château-Arnoux qui doit être réhabilitée.

Avec 4 passages aller et 4 passages retour soit un total de 8 passages entre 9h et 18h sur 1 voie.

Les cortèges sortant du crématorium, du reposoir ou du cimetière seront donc coupés durant de longues minutes.

Problème n°4 :

Un accès pédestre sort directement sur le chemin des hautes Sièyes, avant l'entrée du stade ou du futur crématorium.

Une modification de cette ouverture n'a pas été prévue par la mairie.

Cet accès est énormément fréquenté par les habitants de Digne les Bains, vététistes, cyclistes, randonneurs ...

Voir photos

Problème n°5 :

L'état de délabrement avancé du mur de clôture.

Pour toutes ces raisons et encore bien d'autres, je demande que le crématorium ne soit pas construit à cet endroit.

Je reste à votre disposition,

Mme Gruet Nathalie

3 chemin des Hautes Sièyes

04000 Digne les Bains

Métrage de la route
Impossibilité de rachat de parcelle



Problème n° 1 suite

Au dessus de cette entrée se trouve 9 maisons habitées, une salle d'escalade et des locaux de stockage appartement à la mairie, le cimetière et le reposoir.

On voit clairement la mise en danger des piétons.

On voit que 2 voitures ne peuvent pas se croiser.



Problème 1 :
Journée d'enterrement,
on voit clairement la mise en danger des piétons et des voitures:
Impossibilité de créer un trottoir
Tout juste la place pour 2 voitures.



Problème n° 2

ou entrée sur l'avenue de Ver





Problème n°4 :
Sortie pedestre sur
le chemin des
Hautes Sièyes
On ne voit pas
le cycliste
sortir du chemin.
Impossible
d'agrandir
la route

Problème n° 5

Photos du mur de clôture du stade Robert Gage

